



OFFICE CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le département d'État des États-Unis dirige l'engagement des États-Unis à l'échelle mondiale dans la lutte contre la traite des personnes et il appuie la coordination des efforts de lutte contre la traite de l'ensemble des instances gouvernementales des États-Unis. Au sein du département d'État et sous la direction de l'ambassadeur itinérant des États-Unis responsable de surveiller et de combattre la traite des personnes, l'Office chargé de la surveillance et de la lutte contre la traite des personnes (*Office to Monitor and Combat Trafficking in Persons - Office TIP*) noue des partenariats avec des gouvernements étrangers, des organisations internationales, d'autres organismes fédéraux, la société civile, le secteur privé et des rescapés de la traite des personnes pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies efficaces de lutte contre l'esclavage moderne. L'Office TIP est en charge des relations diplomatiques bilatérales et multilatérales, de l'aide étrangère ciblée et de la mobilisation du public sur la question de la traite des personnes.

L'Office TIP a été créé conformément aux dispositions de la Loi sur la protection des victimes de la traite (TPVA) de 2000. Il adhère au paradigme des « 3P », à savoir de **poursuites** des affaires de traite, de **protection** des victimes et de **prévention** de la traite des personnes conformément au *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre le crime organisé transnational visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants* (Protocole de Palerme). Les travaux de l'office TIP sont articulés autour de quatre grands axes : Rapports et questions politiques, Programmes internationaux, Participation publique et Affaires intergouvernementales, et Gestion des ressources et planification.

RAPPORTS ET QUESTIONS POLITIQUES

Le principal rôle de la section Rapports et questions politiques consiste à collaborer avec les ambassades des États-Unis aux fins d'amorcer le dialogue avec les gouvernements étrangers au sujet de la traite des personnes et de préparer chaque année le *Rapport sur la traite des personnes (TIP)*. L'Office TIP et les missions des États-Unis de par le monde rencontrent régulièrement les responsables des gouvernements étrangers pour évoquer les moyens de combattre la traite des personnes et de promouvoir la réalisation de progrès mesurables par le biais des plans d'action nationaux et des recommandations contenues dans le *Rapport TIP*. Ces recommandations sont conformes aux normes fixées par le Protocole de Palerme. Propres à chaque pays, elles peuvent prescrire tout un ensemble d'activités, telles que la promulgation

ou la modification des lois de lutte contre la traite des personnes, l'intensification des efforts de répression, la mise en œuvre de politiques de protection et de services axés sur les victimes et la conduite d'actions de prévention pertinentes.

Le *Rapport TIP*, le principal instrument diplomatique et diagnostique du gouvernement des États-Unis, guide notre engagement auprès des gouvernements étrangers en matière de traite des personnes. C'est également la ressource documentaire la plus complète au monde concernant les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour lutter contre la traite et il traduit la détermination du gouvernement des États-Unis à jouer un rôle de chef de file mondial sur cette question essentielle en matière de droits de l'homme et d'application de la loi. Par le biais du *Rapport TIP*, le département d'État analyse les efforts déployés par les gouvernements des divers pays pour satisfaire aux « normes minimales pour l'élimination de la traite des personnes » telles qu'énoncées dans la section 108 de la TVPA. Depuis 2010, le *Rapport TIP* évalue également les efforts de lutte contre la traite du gouvernement des États-Unis en appliquant les mêmes normes minimales que pour les autres pays. Depuis 2001, le nombre de pays inclus et évalués dans le cadre du *Rapport TIP* a plus que doublé, passant à 187 pays et territoires. Dans le monde entier, le *Rapport TIP* a suscité l'adoption de lois, de plans d'action nationaux et la mise en œuvre de politiques et de programmes de lutte contre la traite conformément au paradigme des 3P.

PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Depuis 2001, l'Office TIP a accordé une aide étrangère s'élevant à plus de 265 millions de dollars É.-U. pour appuyer plus de 945 projets de lutte contre la traite des personnes dans le monde entier. L'Office TIP priorise ses programmes en fonction des tendances et des recommandations établies dans le *Rapport TIP* et en harmonie avec les 3P. La section Programmes internationaux (IP) élabore les stratégies annuelles de programmation régionale, supervise un processus concurrentiel d'octroi de subventions, effectue le suivi des projets en cours et apporte une assistance technique aux bénéficiaires de subventions, notamment aux organisations internationales et non gouvernementales. La section IP apporte son concours aux programmes de lutte contre la traite en collaborant avec ses homologues au sein du département d'État et d'autres organismes, et elle instaure des partenariats avec d'autres donateurs bilatéraux et privés aux fins d'intensifier la coordination.

Les programmes de l'Office TIP incluent les suivants :

Programmes bilatéraux et régionaux : projets bilatéraux et régionaux sur plusieurs années qui encouragent la réalisation des objectifs de poursuites, de protection et de prévention en matière de traite.

Pactes de partenariats pour la protection de l'enfance : programmes établis sur plusieurs années qui appuient des partenariats bilatéraux négociés avec d'autres gouvernements dans le but de stimuler les efforts à l'échelle locale pour confronter la traite des enfants dans ces pays.

Formation et assistance technique : actions de formation et d'assistance technique à court terme visant à accroître les capacités des pouvoirs publics et de la société civile pour combattre la traite, et mise en œuvre d'une assistance technique pour aider les organismes gouvernementaux à répondre aux impératifs plus immédiats.

Aide d'urgence aux victimes : assistance rapide aux victimes de la traite en cas d'urgence et au cas par cas.

Recherche et innovation : projets à court terme et sur plusieurs années qui répondent à des besoins de recherche non satisfaits et étudient des démarches novatrices pour combattre la traite des personnes.



© Organisation internationale du travail/Cassidy K.

PARTICIPATION DU PUBLIC ET AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

La section Participation du public et Affaires intergouvernementales (PEIA) œuvre avec le Congrès, les médias, les ONG, d'autres organismes du gouvernement des États-Unis, les organisations multilatérales, les grandes entreprises, les universités, les instituts de recherche et les rescapés pour faire de la sensibilisation au sujet de l'esclavage moderne et des efforts de lutte contre la traite du gouvernement des États-Unis, ainsi que pour instaurer des partenariats aux fins de contribuer à intensifier ces efforts. Cette section appuie le secrétaire d'État dans son rôle de président de l'équipe spéciale interorganismes du président pour surveiller et combattre la traite des personnes (PITF), une entité de niveau ministériel créée aux termes de la TVPA dans le but de coordonner les efforts de l'ensemble du gouvernement des États-Unis pour combattre la traite des personnes ; elle apporte également un appui au Conseil consultatif des États-Unis sur la traite des personnes. Ce Conseil, qui comprend des rescapés de la traite des personnes, est chargé de formuler des recommandations à l'attention de la PITF concernant ses politiques fédérales de lutte contre la traite des personnes. La section PEIA appuie également la mobilisation de l'Office TIP auprès du Congrès des États-Unis en veillant à ce que les membres de celui-ci soient informés des actions entreprises par le département d'État pour combattre la traite des personnes. De surcroît, la section PEIA gère les activités de communication avec les médias et les campagnes publiques de l'Office TIP dans le but d'accroître la sensibilisation à l'égard de l'esclavage moderne et de susciter des mesures visant à lutter contre ce phénomène.

Au sein de la section PEIA, l'équipe des Affaires intergouvernementales joue le rôle de point de contact de l'Office TIP pour toutes les questions liées à l'ONU, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des êtres humains et la criminalité transnationale s'y rapportant, l'Organisation des États Américains et d'autres organisations multilatérales.

GESTION DES RESSOURCES ET PLANIFICATION

La section Gestion des ressources et planification (RMP) apporte un appui à la gestion à l'Office TIP, notamment en matière de planification stratégique, de gestion des résultats, de supervision des évaluations, de formulation et d'exécution des budgets d'aide étrangère et des ressources d'exploitation des États, de services de liaison des ressources humaines, de services généraux, d'organisation des déplacements et de services de soutien contractuel.